

Communiqué de presse N°02/2008 de la Coalition centrafricaine pour la CPI
relatif à l'arrestation de M. Jean Pierre Bemba

« C'est avec une grande satisfaction que la Coalition Centrafricaine pour la CPI a accueilli la nouvelle de l'arrestation de 24 mai 2008 de M. Jean Pierre BEMBA dans le cadre de l'enquête de la CPI relative à la situation en République Centrafricaine (RCA).

Cette arrestation intervenue un an après la décision du Bureau du Procureur d'ouvrir une enquête en RCA, témoigne de l'efficacité de la CPI à garantir le respect de la Justice Internationale. Nous nous en félicitons.

Elle redonne grand espoir aux nombreuses victimes qui, rappelons le, attendent beaucoup de cette Juridiction Internationale pour qu'enfin justice leur soit rendue.

C'est un signal assez fort permettant de briser la culture de l'impunité installée dans le pays depuis plus d'une douzaine d'années.

Comme l'a si bien précisé le Procureur de la CPI, "l'arrestation de BEMBA est un avertissement sérieux à tout ceux qui commettent, encouragent ou tolèrent les crimes sexuels".

En effet, il est clair que si les crimes de viol continuent d'être utilisé comme arme de guerre en RDC et en RCA jusqu'à ce jour, c'est parce que les auteurs n'ont jamais été véritablement inquiétés dans leurs pays où on assiste parfois à des parodies de justice dans ce domaine.

C'est pourquoi nous comptons sur la CPI pour une justice juste et indépendante et qu'on puisse dire, "Plus jamais ça!"

Nous saisissons ainsi cette opportunité pour demander à l'Etat Centrafricain, une sincère coopération avec la CPI afin que toutes les personnes impliquées dans ce dossier puissent répondre de leurs actes. »

Marie-Edith Douzima
Coordinatrice de la Coalition centrafricaine pour la CPI
27 mai 2008